

Projet d'établissement Petite Enfance



FORMATION

AFGED 93

GESTION

Structures d'accueil
Petite Enfance

DEVELOPPEMENT

Répondre au mieux aux besoins des enfants et de leur famille

19, rue de la prospérité 93700 DRANCY
01 48 31 18 85

AFGED 93

Structure : DRANCY AVENIR

« La maison des titis doudous »

Janvier 2009

PROJET D'ETABLISSEMENT

1-Description de l'établissement « La maison des titis doudous »

1- GESTIONNAIRE

AFGED – STRUCTURES D'ACCUEIL PETITE ENFANCE

Association Formation Gestion et Développement de Structures
D'Accueil Petite Enfance

Nature juridique :

Association Loi 1901

Correspondant :

Patricia SKATNI Présidente de l'association

Adresse :

19, rue de la prospérité 93700 DRANCY

Téléphone :

Fixe : 01 48 31 18 85 Portable : 06 74 02 07 44

Email :

maisondestitisdoudou@free.fr

- **Nom de la structure :** La maison des titis doudous

Adresse :

5 allée Gabriel Péri 93700 DRANCY
Face au Centre Commercial Drancy Avenir

Téléphone :

01 78 76 99 22 ou 01 78 76 99 20

Email :

Maisondestitisdoudou.free.fr

Site web :

En cours

Date d'ouverture :

4 Janvier 2010

- **Nom du responsable de la structure** Madame Marie HENNAUT

- **Contrat enfance :**

OUI

NON

Période contractuelle : 2009- 2013

2-Caractéristiques fonctionnelles :

L'établissement assure un accueil collectif, régulier et occasionnel à temps plein et temps partiel.

Nombre de berceaux	48
Age des enfants accueillis :	10 semaines à 3 ans révolu
Type d'agrément :	Modulable
Jours d'ouverture :	Du Lundi au Vendredi
Fermeture annuelle :	6 semaines (congés, ponts et 5 journées de coordination)
Amplitude horaire :	6h30 à 20 h 30
Accueil régulier :	44
Accueil occasionnel :	3
Accueil d'urgence :	1
Accueil d'enfant porteur d'un handicap	Après concertation avec l'équipe de la structure
Surface utile	520 m2 + jardin de 150 m2 attenant

Remarques préliminaires :

Etant donné l'importance des flux entrée sortie tout au long de la journée, il est mis en place une gestion informatisée des flux par le biais de l'implémentation d'un logiciel de gestion des flux et d'un logiciel de gestion de temps.

Par ailleurs, il est prévu la mise en place d'un site web indiquant aux familles les heures et jours de disponibilité pour l'accueil occasionnel. Les familles peuvent réserver directement sur le site les heures et jours libres qui correspondent à leurs besoins.

Notre objectif est que la directrice de la structure puisse se recentrer sur son cœur de métier, c'est-à-dire la gestion interne du personnel, les relations avec les parents et la gestion logistique interne.

Voici les différents groupes accueillis :

1- Les enfants de salariés d'entreprises ou d'agents d'administration travaillant en horaires décalés

Ce sont ceux qui sont accueillis dans les plages d'horaires décalés, essentiellement les fonctionnaires de police de la Préfecture de la Seine Saint Denis

2- Les enfants de salariés d'entreprises ou d'agents d'administration travaillant en horaires classiques

Les parents de ces enfants habitent dans les communes de DRANCY, DUGNY ET LE BOURGET ou sont des agents administratifs de la Préfecture de la Seine Saint Denis.

3- Enfants accueillis dans le cadre du Projet passerelle Mamans-Enfants

Cet accueil concerne notre réservataire la Communauté d'Agglomération du Bourget. Cet accueil s'adresse plus particulièrement aux enfants de quartier d'implantation, n'ayant jamais bénéficié auparavant d'un accueil collectif. Ces enfants sont âgés de 2 à 3 ans et bénéficient pendant un an d'un lieu de socialisation et d'éveil qui leur permettra d'intégrer plus facilement l'école maternelle. Les parents sont associés activement à cette démarche. L'amplitude horaire d'accueil se répartit dans la semaine. 16 familles monoparentales à temps partiel ou 8 familles à temps plein bénéficient de ce dispositif. Les familles pendant le temps de garde de leurs enfants bénéficient d'un accompagnement spécifique pour leur permettre de retrouver un emploi ou une formation, en partenariat avec le Pole emploi de Bobigny (notamment atelier de redynamisation)

Cette action a été mise en œuvre en 2010 et est actuellement suspendue

3-Projet Social

1- Caractéristiques de l'environnement :

- Structure :
- milieu urbain
 - milieu rural

- **Commune et quartier concerné**

Ville de DRANCY
Quartier DRANCY AVENIR
Cité de la Résistance Lurçat

Vue aérienne du quartier



4-Projet pédagogique de « la Maison des Titis Doudous »

La Maison des Titis Doudous est une structure, ou plutôt une grande maison, **un lieu de vie pour les jeunes enfants** (moins de quatre ans). Leurs parents les confient selon des horaires variables correspondant à leurs besoins, à une **équipe de professionnels**, qui **veillent à leur développement physique et affectif en toute sécurité**. Ce multi accueil est un lieu aménagé et conçu pour que le personnel qualifié puisse accueillir, accompagner et s'occuper des enfants **pendant l'absence de leurs parents**. Tout en prenant en compte et en valorisant les réalités inhérentes à **la vie en collectivité**, les temps de repas, de sieste, de jeux et d'ateliers sont réfléchis et élaborés pour répondre aux **besoins de chaque enfant** (qu'il soit accueilli régulièrement ou occasionnellement).

Les deux axes forts du projet Pédagogique

- **L'hygiène et la sécurité de l'enfant dans la structure.** Cet axe est sous la responsabilité de l'adjointe de la Directrice qui est infirmière diplômée d'état et présente à temps complet dont le rôle consiste à former et diriger l'équipe en la sensibilisant sur ces deux points

- **L'éveil et le développement des apprentissages.** Cet axe est développé par la Directrice et la responsable du Projet Passerelle. La Directrice de formation éducatrice de jeunes enfants et Docteur en Sciences de l'Education programme des activités favorisant l'éveil et consolidant les apprentissages des enfants pour leur permettre un développement harmonieux dans le respect de leur individualité

5-Activités, rythmes et espaces proposés

- **Jours et heures d'ouverture**

Lundi au Vendredi

6h 30 à 20h30

- **Organisation des espaces**

Voir annexe (Tableau des surfaces)

- **Modalités d'organisation de la vie quotidienne :**

1- L'accueil / la séparation

Permettre à chaque parent, chaque enfant de se séparer dans un climat de sécurité.

Instaurer un climat de confiance.

- Avoir un **discours clair et honnête** sur notre travail, nos choix, nos valeurs.
- Entretenir une relation **d'estime mutuelle**.
- Favoriser un **dialogue posé**, dans un climat de **confidentialité**.
- **Intégrer l'enfant comme sujet** de la séparation, comme des retrouvailles.

Apprendre à se connaître, "s'approprier".

- Rassurer et encourager chaque parent dans sa **fonction parentale**.
- Permettre aux parents **d'intégrer, de "s'approprier" le lieu**.
- Permettre à chacun de **se sentir libre de poser les questions** nécessaires à la compréhension du fonctionnement de l'autre.
- Veiller à une **bonne transmission des informations**.

2- L'accueil / l'intégration

Amener chaque enfant à s'intégrer au rythme, à la vie au sein de la Maison des titis Doudous.

Instaurer des repères.

- La notion de **professionnel référent** de l'enfant.
- **Aménagement du temps et de l'espace**, l'environnement évolue en fonction des besoins de chacun comme du groupe.
- **Cohésion d'équipe**, respect de la parole et du travail de chacun.

Respecter les besoins de l'enfant et de la famille.

- Favoriser un **accueil progressif**.
- Etre **réceptif aux réactions** de l'enfant et de sa famille, travailler en équipe sur les éléments

de communication verbale et non verbale.

- **Cibler et s'adapter aux choix et aux demandes de l'enfant** qui se sépare de son parent.
- Respecter la valeur de **l'objet transitionnel**.

Le suivi au quotidien.

- Veiller à ce que l'accueil s'adresse à **l'individu en collectivité**.
- Le professionnel a un **rôle d'accompagnant**.

3- Le repas en collectivité

Le repas, un moment de partage et de convivialité pour chaque enfant.

Le repas en collectivité : échange, partage et apprentissage des règles de vie.

- **Aménager les apprentissages** en fonction des compétences.
- Favoriser un **échange positif et constructif**.
- Amener les enfants à se familiariser avec **les règles d'hygiène et avec les règles de vie en collectivité**.
- Favoriser **l'acquisition du langage**.

Le repas comme situation éducative favorisant l'éveil, la curiosité et le bon développement de l'enfant dans son individualité.

- Favoriser et stimuler **l'éveil du goût**, selon les habitudes et capacités de chacun, sans brusquer ou déranger.
- **Ne pas se figer** dans la façon d'aménager le temps du repas, donner le cadre nécessaire à la libre découverte de chacun.
- Encourager **l'apprentissage de l'autonomie**.

4-Le besoin d'alimentation

Veiller au respect des besoins d'alimentation de chaque enfant

Laisser au parent sa place de premier éducateur de son enfant.

- Suivre les indications des parents, **laisser au parent l'initiative** des changements dans l'alimentation de son enfant.
- **Respecter les contre-indications médicales et les choix religieux**.

Trouver un équilibre entre le respect de l'individu et l'accueil collectif.

- **Apprentissage des règles**.
- **Favoriser l'autonomie, la curiosité, le plaisir**.
- **Permettre à chacun de faire ses choix ou ses expériences** (dans le cadre du bon équilibre alimentaire).

Aménager les changements et les transitions dans l'alimentation de l'enfant.

- **Evolution chronologique**, en fonction de l'âge, des capacités et des besoins de chacun.
- **Changements progressifs**, au rythme de l'enfant et accompagné par l'adulte.

- **Observations et transmissions.**

5-Jeux libres / jeux d'éveil

Le jeu participe à l'éveil et au développement de chaque enfant.

Le développement moteur et intellectuel.

- **Stimuler l'expérimentation.**
- **Favoriser l'exploration.**
- **Pas de mise en échec.**
- **Pas d'obligations.**

La maturation affective et neurologique.

- Mise à disposition de **jeux symbolique.**
- Aménagement de **jeux d'imitations.**
- Accorder une place positive à **l'imagination.**
- Sécuriser chacun dans **l'expression de ses émotions ou de ses ressentis.**

Socialisation, construction de l'identité.

- Permettre à chacun de **se positionner face à un groupe**, de trouver sa place à son rythme et à sa manière.
- Permettre à chacun de **s'exprimer, d'affirmer** ses choix et ses goûts.
- Permettre à chacun d'éprouver **du plaisir.**

6-Professionnel accompagnateur

L'attitude de l'adulte, élément essentiel au bon déroulement du jeu

Présence active.

- Etre vigilant au **bon déroulement du jeu.**
- **Etre encourageant.**
- **Etre sécurisant.**
- Permettre à l'enfant d'être **sujet et acteur de son jeu.**

Garant du bien-être de chacun.

- Etre garant du respect des **règles de vie en collectivité.**
- Veiller à assurer son rôle de **bouclier / repère.**
- Travailler et affiner son intervention de manière à **prévenir d'éventuelles carences**, cibler certains manques ou besoins spécifiques.

Respect des compétences et des besoins de chacun.

- Proposition de **jeux adaptés à l'âge, aux capacités de chacun.**
- Proposition de **jeux adaptés aux envies, au niveau de curiosité de chacun.**
- Aménagement du temps et de l'espace, établir **un environnement riche et protégé.**
-

7-Ateliers éducatifs et besoins de l'enfant

Les ateliers favorisent le bien-être de chaque enfant en s'ajustant aux besoins spécifiques

Progression dans les acquisitions, développement des compétences.

- Favoriser le développement de la **créativité**, des capacités **d'initiatives**.
- Développement et apprentissage **sensoriel**.
- Construction **cognitive**.
- Développement du **langage**.

Appropriation de son environnement, connaissance et expression de soi.

- S'impliquer dans **l'aménagement, la décoration de son lieu de vie**.
- Savoir appréhender **une représentation, une image, une expérience**.
- Trouver un espace-temps "**défouloir**".
- Permettre à chacun **d'exprimer ses choix**, ses goûts, de se positionner face à l'autre et dans le groupe.

Le choix et l'élaboration des projets d'animations.

- S'impliquer dans des projets, des thèmes **suivis et élaborés**.
- Offrir aux enfants un panel d'axes d'approche à la fois **répétitifs et variés**.
- Sensibiliser les enfants à la **culture, l'art, la tradition, l'environnement**.
- Offrir un moment de **détente et de plaisir**.

8-Le sommeil et temps calme

Le sommeil, rythme fondamental de la vie, élément indispensable au développement de l'enfant

Respecter les besoins de sommeil.

- Repérer les **signes d'endormissement**.
- Entretenir **la régularité** dans le rythme du sommeil.
- Donner à l'enfant **la quantité de sommeil** dont il a besoin.

Respecter les rites d'endormissement.

- **Connaître les rythmes** et habitudes de chacun.
- **Etre attentif**.
- **Respecter les besoins de repos**.
- **Préparer au sommeil**.

Créer et entretenir des conditions favorables.

- **Installer l'espace** de chaque enfant.
- Cet espace **personnel est nominatif et déterminé**.
- La chambre, comme espace **privilegié et réfléchi**.

9-Les soins / les changes

Le soin et les changes de l'enfant comme moment de relation privilégiée.

Permettre à chaque enfant de se sentir en confiance, rassuré, sécurisé et respecté.

- Le soin du corps, **hygiène et bien-être.**
- Le soin comme sollicitation à **l'éveil du corps.** Découverte de son corps, des sensations. Construction du schéma corporel et de l'image du corps.
- **Ne pas se figer ou systématiser** le soin.

Amener chaque enfant à trouver sa place dans le groupe et par rapport à l'adulte.

- L'enfant est **prévenu et préparé**, le passage aux toilettes se fait en petits groupes.
- Instaurer des **repères et des rituels.**
- Respecter **l'intimité et la pudeur** de chacun.

Favoriser l'acquisition de l'autonomie, la propreté.

- Encourager les enfants à faire **par eux-mêmes.**
- Favoriser et s'adapter à la **maturation physique et affective.**
- **Accompagner les familles** dans leurs démarches lors de l'apprentissage de la propreté.

10-Observation et évaluation

La professionnalisation des techniques, des pratiques et des valeurs éducatives

- Tendre vers un maximum **d'objectivité** face au faits vécus ou **observés.**
- Remplir son rôle d'information et de **prévention**
- Garder en perspective la notion **d'éthique professionnelle.**
- Savoir reconnaître les besoins de chacun et répondre par un **réaménagement de l'environnement et un réajustement du rôle du professionnel.**
- Savoir reconnaître et traiter les **limites ou défaillances de chaque prise en charge** (éducative, administrative, sanitaire ou organisationnelle).
- **Travailler et affiner l'analyse** grâce aux outils de suivis : cahiers, fiches, grilles d'évaluation, résultats enquêtes menées auprès des parents et préconisation du comité qualité.

- **Projets particuliers :**

- **Modalités d'accueil d'un enfant porteur de handicaps ou atteint d'une maladie chronique**
Le médecin référent, la directrice et son équipe travailleront en collaboration avec la famille de l'enfant ainsi qu'avec les institutions et les associations concernées.

- **Modalités d'accueil d'urgence**
Une place est réservée à l'accueil d'urgence, le protocole d'accueil sera défini par la directrice, le médecin référent.

- **Actions mises en place pour faciliter le passage des enfants à l'école maternelle :**
Lieu passerelle au sein de la Maison des Titis Doudous
Création d'un lieu Passerelle au sein de la maison des titis doudous pour les enfants de 2 à 3 ans révolu pendant deux jours par semaine.

Pourquoi un lieu Passerelle ?

La situation des enfants qui ne fréquente ni crèche ni halte garderie pose un problème lors de l'entrée à l'école maternelle, puisqu'ils n'ont pas connu de socialisation collective hors de leur milieu familial et qu'ils se retrouvent dans un grand groupe- classe à 25 ou 30, à l'école maternelle.

Que dire alors des enfants issus de l'immigration dont les parents ne sont pas toujours francophones.

Le lieu Passerelle est un mode d'accompagnement qui prépare l'enfant à une socialisation collective, qui facilite la première rentrée scolaire et la séparation avec la famille, tout en associant les parents à cette démarche.

- **Accueil des enfants issus de familles monoparentales à la recherche d'un emploi Pourquoi ?**

Donner sa chance à chaque enfant

La pauvreté des enfants résulte d'abord des difficultés d'emploi de leurs parents

« La présence d'enfants renforce la difficulté de l'emploi : lorsque les enfants sont très jeunes les difficultés de trouver et de rémunérer des modes de garde poussent la mère à se retirer de l'emploi puis, lorsqu'ils sont plus âgés, l'éloignement durable de l'emploi est un obstacle à en trouver un. De ce fait la pauvreté touche davantage les enfants de familles monoparentales ou de celles ayant quatre enfants et plus. (...) Pour les parents isolés, ces difficultés à concilier exercice d'un emploi et responsabilité parentale engendrent un risque accru de pauvreté. » Or « Le chômage et le sous-emploi sont la cause première de la pauvreté en général et plus particulièrement de la pauvreté des enfants puisque les difficultés rencontrées par leurs parents pour concilier vie professionnelle et responsabilités parentales renforcent leur sous-emploi. Il apparaît alors essentiel de permettre aux parents (le plus souvent à la mère) de pouvoir reprendre rapidement un emploi s'ils le souhaitent. »

Rapport du CERC (Conseil de l'Emploi, des Revenus et de la Cohésion Sociale), février 2004 www.ladocumentationfrancaise.fr

6-Compétences professionnelles mobilisées

1- Personnel :

- Qualification, statut et nombre (ETP) :

Personnels	Qualification	Statut	ETP
- Directrice	EJE	Directrice	1
-Adjointe	EJE		1
Infirmière		Responsable Hygiène et Sécurité	1
Médecin attaché à la structure	Docteur en médecine générale	Médecin référent	20h par mois
Encadrement des enfants	Auxiliaires de puériculture Diplômées	Auxiliaires	7
	CAP petite enfance et BEP sanitaire et social	Aides auxiliaires	8
Autres	Technicien d'entretien	Agent d'entretien	1

- **Modalités de coordination interne et externe :**

Protocoles et procédures pour assurer la coordination et la continuité des services

- **Temps d'analyse de pratiques :**

Hebdomadaire

- **Formation continue**

Analyse des besoins et planification conjointement par la direction de l'AFGED et la directrice de la structure en respectant les contraintes du service

2- Appel à des intervenants extérieurs

Nature de l'intervention	Qualifications intervenant	Temps mensuel d'intervention
Suivi des enfants	Psychologue	4 h par mois
Animation atelier parents	Psychologue	2 h par mois
Conférences débats ateliers Parents	Experts divers	3 h par mois
Animations d'activités enfants	Conteur	1 séance par mois
Animations d'activités d'enfants	Clown	1 séance par mois
Animations d'activités d'enfants	Musicien	1 séance par mois

7-Définition de la place des familles et de leur participation à la vie de l'établissement

- **Mise à disposition d'un espace réservé aux parents :**

Au sein de la maison des titis doudous, les parents disposent d'une salle polyvalente de 34 m² dans laquelle leur sont proposées mensuellement soit des conférences, soit des ateliers débats sur le thème de la parentalité. Ces activités sont animées par divers spécialistes du domaine.

- **Participation des parents au comité qualité de l'AFGED:**

Les parents sont membres de l'association AFGED. De ce fait, ils participent à l'assemblée générale annuelle pour débattre et approuver les rapports financiers et pédagogiques de l'établissement.

Par ailleurs ils élisent des membres les représentant au sein du comité qualité de l'AFGED. Ce comité est composé à part égale de représentants des parents, des salariés et de membres de la direction. Ce comité réfléchit à l'amélioration de la qualité au sein de la structure multi accueil, il émet des préconisations qui sont soumises à la direction. Il se réunit au minimum une fois par trimestre. C'est un organe consultatif.

- **Implication des parents dans les activités pour les enfants :**

Les parents sont invités en fonction de leurs disponibilités à proposer des activités complémentaires aux enfants, bien entendu s'ils le souhaitent.

Ces activités, de leur élaboration à leur mise en œuvre, sont encadrées par un ou plusieurs professionnels de la structure.

D'autres activités seront certainement proposées par la directrice et son équipe lors de l'élaboration du projet pédagogique annuel

8-Modalités de suivi du projet d'établissement

Le suivi du projet d'établissement est assuré par la directrice de la structure et l'éducatrice de jeunes enfants sous le contrôle des gestionnaires de la structure

Une évaluation régulière du projet d'établissement est réalisée par le gestionnaire, en particulier à l'occasion de toute modification ; les observations seront indiquées sur la fiche de suivi et d'évaluation jointe au projet d'établissement.

9-Moyens techniques

1- Activités des enfants

Les enfants accueillis dans la structure bénéficient d'un équipement neuf pour de nombreuses activités éducatives et d'éveil ainsi que d'activités de motricités en fonction de leur âge.

Pour les petits l'accent est mis notamment sur les stimulations sensorielles grâce aux différents jeux tels que les tapis d'activités, les structures de motricité pour les petits.

En ce qui concerne les moyens et grands divers ateliers sont mis à leur disposition :

- Ateliers d'imitations
- Ateliers jeux d'eau et sable
- Ateliers marionnettes
- Ateliers peinture
- Ateliers livres
- Ateliers musique

Ainsi que différentes structures de motricité

2- Restauration

L'AFGED a choisi pour des raisons de sécurité sanitaire de faire appel à un partenaire extérieur spécialisé en restauration collective pour les crèches et les écoles maternelles. Cette société API restauration est une SA familiale nationale créée depuis 1956, qui conserve une restauration à caractère traditionnel et familial tout en garantissant un équilibre alimentaire journalier et une sécurité alimentaire optimale. Les repas des enfants sont donc livrés journalièrement par cette société, et différenciés selon la tranche d'âge des enfants. (voir en annexe exemples menus).

Cette société réalise également des animations pédagogiques pour sensibiliser les enfants aux goûts des aliments et à l'équilibre alimentaire ainsi qu'au développement durable (voir annexe animation pédagogique).

Le service des repas est assuré par des chariots de distributions Multi SERV de la société SOCAMEL , identiques à ceux utilisés dans le cadre hospitalier. Ils permettent un suivi informatique de la traçabilité alimentaire (Normes HACCP).

En ce qui concerne l'équipement des biberonneries le choix s'est porté selon les dernières recommandations de l'AFSSA sur le procédé des chauffe-biberons à sec et non pas sur celui des chauffe-biberons à bain marie pour éviter toute propagation microbienne à laquelle sont particulièrement sensibles les nourrissons.

3- Mobiliers

Pour une optimisation des espaces et surtout pour garantir une grande diversité d'activités proposées aux petits, la majorité du mobilier est conçu sur roulettes et provient du fournisseur HABA, Leader dans son domaine sur cette gamme de produits.

4- Portail web d'informations pour les parents et un concept nouveau « bébé carte »

Les parents dont les enfants sont inscrits à la crèche dispose d'un code d'accès personnel à notre portail d'information qui leur permet de prendre connaissance de la vie quotidienne de leurs enfants au sein de la structure (menus repas, activités et animations).

Spécifiquement pour les enfants accueillis à titre occasionnel, une carte magnétique personnalisée « bébé carte » est délivrée pour chaque enfant de la famille, permettant une très grande souplesse pour l'accueil de l'enfant. Ainsi une maman qui désire faire garder son enfant quelques heures peut le faire aisément en ayant informé la structure 24 heures à l'avance pour vérifier les disponibilités

5- Une gestion informatisée des flux

Pour une gestion plus efficace d'un multi-accueil, l'AFGED a décidé d'instaurer une badgeuse pour gérer les entrées et les sorties des enfants, ce qui permet aux personnels de la crèche de plus s'orienter sur le cœur de métier, l'écoute des parents et la satisfaction des besoins des enfants.

6- Le bien être des salariés

Parce que l'AFGED pense que le bien être des enfants passe d'abord par le bien être de ses salariés, elle est donc attentive à ses conditions de travail qui présente une certaine pénibilité. C'est pourquoi en collaboration avec un cabinet d'ergothérapeute elle a réfléchi à l'aménagement de ses espaces de travail et initie des séances de mobilisation sur les bons gestes et les bonnes postures à adopter lors de l'activité professionnelle. Une grande salle de repos aménagée permet lors des temps de pose la détente du personnel.

En conclusion pour cette structure la maison des titis doudous l'investissement en équipement mobiliers et matériels s'élève à 180 000 euros.